



Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales

**1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

DGER/MAPAT/2016-938

07/12/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/06/2017

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 5

Objet : formation en 2017 des équipes de direction et des équipes pédagogiques suite à la rénovation des référentiels de formation du baccalauréat professionnel spécialités "Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA)" et "Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole (CGEVV)".

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

EPLEFPA

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

ENSFEA

Délégués régionaux à la formation continue

Hauts-Commissariats de la République

Résumé : note d'information sur l'organisation en 2017 d'une formation pour les équipes de direction et les équipes pédagogiques suite à la rénovation des référentiels de formation du baccalauréat professionnel spécialités "Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA)" et "Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole (CGEVV)".

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de présenter aux équipes de direction et aux équipes pédagogiques l'accompagnement de la rénovation des référentiels de formation du baccalauréat professionnel spécialités « Conduite et gestion de l'exploitation agricole » (CGEA) et « Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole » (CGEVV).

Cette action de formation comprend sept sessions : six sessions pour le bac Pro CGEA dont une spécifique pour les établissements des DOM COM et une session spécifique pour la nouvelle spécialité « Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole » (CGEVV).

Les principaux objectifs de ces sessions sont les suivants :

- appréhender les changements induits par la rénovation ;
- approfondir l'enseignement de la transition agro-écologique en baccalauréat professionnel.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :

- **deux personnes par établissement public (EPLEFPA)** (un coordonnateur de filière et un proviseur adjoint ou un directeur d'exploitation agricole ou un directeur d'atelier technologique) de l'établissement ;
- **deux personnes par établissement privé temps plein du CNEAP**

Il est important par ailleurs que chaque grande région s'assure qu'au moins un référent régional « Enseigner à produire autrement » et un chargé de mission ADT soient présents parmi les participants désignés ci-dessus lors des sessions.

Sont également conviés à chaque session inter-régionale :

- **deux représentants**, pour l'ensemble des établissements affiliés à l'**UNMFREO**, issus des établissements ou des fédérations régionales.

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leur fédération après la session.

1.3. Programme

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'École nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), les délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF), les référents agro-écologie, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENSFEA, des référents régionaux « Enseigner à produire autrement », des chargés de mission ADT et des inspecteurs pédagogiques.

Le programme de ces deux journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1ère 1/2 journée MATIN 10h-12h30	Grand groupe	- Intervention par des membres du comité d'orientation « enseigner à produire autrement » autour de la transition agro-écologique - Présentation de la rénovation du référentiel de diplôme - Questionnement des établissements
1ère 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h-18h	Ateliers (1/2 groupe)	Pédagogie en lien avec la certification des capacités en particulier pour l'épreuve E7 ; Période de formation en milieu professionnel (PFMP) et évaluations des épreuves E5 et E6 : Quelles modifications du métier et des compétences visées (Cf. référentiel professionnel) à prendre en compte ? Quelles évolutions des pratiques pédagogiques à envisager ? Quelles mobilisation des situations professionnelles en vue de la certification ?
2ème 1/2 journée MATIN 09h-13h	Ateliers (1/2 groupe)	Pédagogie en lien avec la certification des capacités en particulier pour l'épreuve E7 ; Période de formation en milieu professionnel (PFMP) et évaluations des épreuves E5 et E6 : Quelles modifications du métier et des compétences visées (Cf. référentiel professionnel) à prendre en compte ? Quelles évolutions des pratiques pédagogiques à envisager ? Quelles mobilisation des situations professionnelles en vue de la certification ?
2ème 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h-16h	Grand groupe	Bilan questions/réponses

Les participants assisteront à chacun des deux ateliers proposés.

Les documents relatifs à la rénovation des référentiels de formation du baccalauréat professionnel spécialités « Conduite et gestion de l'exploitation agricole » et « Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole » ont été mis en consultation sur le site www.chlorofil.fr du 4 octobre au 19 novembre 2016.

Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation, de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels et de se munir des documents imprimés lors des sessions.

1.4. Dates et lieux de formation

1.4.1. pour la spécialité CGEA, les six sessions de formation se dérouleront :

- pour les établissements des régions : ***Nouvelle-Aquitaine et Occitanie***

du Mardi 31 janvier 10h00 au Mercredi 1^{er} février 16h00
ENSFEA de Toulouse
2 route de Narbonne
31326 CASTANET-TOLOSAN
Code action session 530651/1
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 13 janvier 2017

- pour les établissements des régions : *Centre Val de Loire ; Hauts de France ; Normandie*

du Mardi 7 février 10h00 au Mercredi 8 février 16h00
PARIS
(LIEU A PRÉCISER)
Code action session 530651/2
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 13 janvier 2017

- pour les établissements des régions : *Bretagne – Pays de la Loire ;*

du Mardi 28 février 10h00 au mercredi 1^{er} mars 16h00
AGROCAMPUS OUEST
(Institut supérieur des sciences agronomiques, horticoles et de paysage)
65 rue de Saint Briec
35042 RENNES CEDEX
Code action session 530651/3
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 3 février 2017

- pour les établissements des régions : *Bourgogne – Franche-Comté ; Grand-Est ; Île de France*

du Jeudi 23 mars 10h00 au Vendredi 24 mars 16h00
AGROSUP DIJON
21 bd du Docteur Petitjean
21000 DIJON
Code action session 530651/4
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 24 février 2017

- pour les établissements des régions : *Auvergne – Rhône-Alpes ; Corse ; Provence – Alpes – Côte d'Azur*

du Mardi 28 mars 10h00 au Mercredi 29 mars 16h00
Cité Administrative
Salles E1 et E2
165 rue Garibaldi
690003 Lyon
Code action session 530651/5
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 6 mars 2017

- pour les établissements de : *Guadeloupe ; Martinique ; Guyane ; La Réunion ; Mayotte ; Polynésie Française ; Nouvelle-Calédonie ; Wallis et Futuna*

du Lundi 29 mai 10h00 au Vendredi 2 juin 16h00
AGROPARISTECH
16 rue Claude Bernard
75007 PARIS
Code action session 530651/6
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 2 mai 2017

1.4.2. pour la spécialité CGEVV

- pour les établissements de toutes les régions :

du Lundi 22 mai 14h00 au Mercredi 24 mai 12h00

AGROPARISTECH

16 rue Claude Bernard

75007 PARIS

Code action session 530651/7

Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 2 mai 2017

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1. Pour les agents disposant d'un code SAFO, et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2016

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/> ou Cf. **Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/gestion-et-suivi-safo/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF sera envoyé aux participants accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENSFEA, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2016

L'agent doit :

- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/> ou Cf. **Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé temps plein relevant du CNEAP

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. **Annexe 3**).

Les personnels doivent :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la faire signer par leur directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche à la fédération nationale du CNEAP pour validation.

C'est donc la fédération nationale du CNEAP qui retourne l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite de chacune des inscriptions.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par la fédération nationale du CNEAP **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. **Annexe 4**).

Les fédérations régionales pour l'UNMFREO :

- inscrivent les personnels chargés de représenter les établissements des MFR dans chaque inter-région selon les indications données au paragraphe 1.2. ;
- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite de chacune des inscriptions.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

Le chef de la mission d'appui au pilotage
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : A B C
Code agent SAFO ②:	et /ou Code agent EPICEA ②:
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :
Agent d'EPL	Autre agent MAAF
	Agent hors MAAF

Code Action :	Action SAFO Action EPICEA		
Titre de l'action :			
Structure organisatrice de l'action :			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

T1 Adaptation immédiate au poste de travail	FS Formation statutaire	BC Bilan de compétence
T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	PEC Préparation aux concours	PP Période de professionnalisation
T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	VAE Validation des acquis d'expérience	

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : Oui Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF ③

Fait à _____ Le _____ Signature de l'agent _____
Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :	Nom :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :
Nom, Signature et cachet	Courriel :	Nom, Signature et cachet
Date :	Téléphone :	Date :
	Signature	
	Date :	

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fiche de : **création d'un agent dans l'outil SAFO**
mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO ⁽¹⁾ :			
Nom :			
Nom de jeune fille :			
Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe	F M
N° sécurité sociale :	Catégorie : A B C	Corps :	
Adresse Personnelle :			
Mail :			

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel :
Adresse ⁽²⁾ :
Mail institutionnel ⁽²⁾ :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

Agent travaillant en EPLEFPA	Agent hors EPLEFPA
Titulaire	Enseignement agricole supérieur public
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	MAAF : administration centrale, établissements publics
Contractuel sur budget d'établissement	MAAF : services déconcentrés
Agent sous contrat de collectivité (TOSS...)	Enseignement agricole privé
Agent de droit privé (salariés d'exploitation...)	Education nationale
Stagiaire ENFA	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité...)
Autre (contrats aidés...)	⁽³⁾

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			Statut handicapé (MDPH) : Oui Non		
Personnel de direction	Personnel d'éducation et de surveillance				
Personnel administratif					
Personnel d'enseignement	Personnel TOSS				

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé ⁽⁴⁾				
<i>Exemple</i>	5	<i>Licence</i>		
Discipline(s) enseignées ⁽⁴⁾				
<i>Exemple discipline(s) enseignée(s)</i>	13			
Niveau(x) d'enseignement ⁽⁴⁾				
<i>Exemple niveau(x) d'enseignement</i>	1	4	5	

¹ En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

² L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

³ Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr

⁴ Voir nomenclature ci-après

<u>Diplômes (1)</u>	<u>Discipline enseignée (2)</u>	<u>Niveau d'enseignement (3)</u>
Niveau I	1 Agroalimentaire	1 BTSA
1 Ingénieur, Master	2 Agroéquipements	2 Prépa grandes écoles
2 DEA, DESS	3 Agronomie	3 CS niveau 3
16 Doctorat	4 Aménagement de l'espace	4 Bac général
18 Autre diplôme niveau 1	5 Biologie animale/zootechnie	5 Bac technologique
Niveau II	6 Biochimie	6 BTA
4 Maîtrise	7 Biotechnologies	7 Bac professionnel
5 Licence	8 Bureautique	8 CS niveau 4
19 Autre diplôme niveau 2	9 Biologie végétale/phytotechnie	10 BP
Niveau III	10 Comptabilité	11 BEPA
7 BTS(A)	11 Documentation	12 CS niveau 5
8 DUT, DEUG, DEUST	12 Écologie	14 4ème 3ème
20 Autre diplôme niveau 3	13 Économie	
Niveau IV	14 Économie sociale	
11 BAC	15 EPS	
12 BTA	16 ESC	
37 BP	17 Français	
21 Autre diplôme niveau 4	18 Gestion	
Niveau V	19 Histoire géographie	
13 BEP(A)	20 Informatique	
39 BPA	21 Langues	
14 CAP(A)	22 Mathématiques et statistiques	
22 Autre diplôme niveau 5	23 Philosophie	
Autres	24 Productions aquacoles	
46 Non connu	25 Productions forestières	
	26 Productions horticoles	
	27 Sciences biologiques	
	28 Sciences physiques	
	29 Techniques d'expression. et de communication	
	30 Techniques commerciales	
	31 Viticulture œnologie	

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Formation Bac Pro CGEA - Fiche d'inscription

<u>NOM :</u>	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Intitulé : Bac Pro CGEA
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> TOULOUSE Code de l'action (N°SAFO) : 530651/1 Date : du 31 janvier au 1 ^{er} février 2017
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PARIS Code de l'action (N°SAFO) : 530651/2 Date : du 7 février au 8 février 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 13 janvier 2017
Enseignant <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> RENNES Code de l'action (N°SAFO) : 530651/3 Date : du 28 février au 1 ^{er} mars 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 3 février 2017
Autre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> DIJON Code de l'action (N°SAFO) : 530651/4 Date : du 23 mars au 24 mars 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 24 février 2017
Motivations de la demande :	<input type="checkbox"/> LYON Code de l'action (N°SAFO) : 530651/5 Date : du 28 mars au 29 mars 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 22 avril 2016
Développement personnel <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PARIS Code de l'action (N°SAFO) : 530651/6 Date : du 29 mai au 2 juin 2017
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PARIS Code de l'action (N°SAFO) : 530651/7 Date : du 22 mai au 24 mai 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 2 mai 2017
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération nationale CNEAP
Favorable <input type="checkbox"/>	
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Formation Bac Pro CGEA - Fiche d'inscription

<u>NOM :</u>	Établissement :
Prénom :	<i>Adresse (postale exacte) :</i>
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Intitulé : Bac Pro CGEA
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> TOULOUSE Code de l'action (N°SAFO) : 530651/1 Date : du 31 janvier au 1^{er} février 2017
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PARIS Code de l'action (N°SAFO) : 530651/2 Date : du 7 février au 8 février 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 13 janvier 2017
Enseignant <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> RENNES Code de l'action (N°SAFO) : 530651/3 Date : du 28 février au 1^{er} mars 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 3 février 2017
Autre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> DIJON Code de l'action (N°SAFO) : 530651/4 Date : du 23 mars au 24 mars 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 24 février 2017
Motivations de la demande :	<input type="checkbox"/> LYON Code de l'action (N°SAFO) : 530651/5 Date : du 28 mars au 29 mars 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 22 avril 2016
Développement personnel <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PARIS Code de l'action (N°SAFO) : 530651/6 Date : du 29 mai au 2 juin 2017
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PARIS Code de l'action (N°SAFO) : 530651/7 Date : du 22 mai au 24 mai 2017 DATE LIMITE D'ENVOI : 2 mai 2017
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération régionale UNMFREO
Favorable <input type="checkbox"/>	
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAAF

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	<p>Mme Elsa TARAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr Assistante : Laetitia COUVERT</p> <p>Mme Nathalie DELDEVEZ nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr Assistant : Patrice Weiss Assistante : Maryline LENTILLON</p>	<p>DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Tél : 04 73 42 27 92 (27 76)</p> <p>Site Lyon Tél : 04 78 63 13 08 (13 13)</p>
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	<p>Mme Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriguez@agriculture.gouv.fr Assistants : Françoise PICOT Yveline PASQUIER</p>	<p>DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Tél : 03 81 47 75 46 Tél : 03 81 47 75 36 Tél : 03 80 39 30 82</p>
BRETAGNE	<p>Mme Carmen GAN carmen.gan@agriculture.gouv.fr Assistante : Laurence GUICHARD</p>	<p>DRAAF Rennes Tél : 02 99 28 22 04 Tél : 02 99 28 22 85</p>
CENTRE VAL DE LOIRE	<p>M. Jean-Michel FRANÇOIS jean-michel.francois@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Assistante : Muriel MICHAUD</p>	<p>DRAAF Orléans Tél : 02 38 77 40 24 Tél : 02 38 77 41 96</p>
CORSE	<p>M. Paul MEDURIO paul.medurio@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DRAAF Ajaccio Tél : 04 95 51 86 74 (86 44)</p>
GRAND EST	<p>Mme Isabelle CARBONNEAUX isabelle.carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Yolande SIRIANNI</p> <p>M. Sébastien LE ROY sebastien.le-roy@agriculture.gouv.fr Assistante : Annie FORESTAT</p> <p>M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr Assistante : Brigitte LECORNEY</p>	<p>DRAAF Grand Est Tél : 03 26 66 20 25 (20 21)</p> <p>Site Metz Tél : 03 55 74 11 08 (11 09)</p> <p>Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 67 (50 66)</p>
GUADELOUPE	<p>Mme Nadia COLOT nadia.colot@agriculture.gouv.fr Assistante : Marie-Ena BERNOS</p>	<p>DAAF de la Guadeloupe (Basse Terre) Tél : 05 90 99 60 39 (60 17)</p>
GUYANE	<p>Délégue régionale Formco : Mme Suzie THOMPSON suzie.thompson@agriculture.gouv.fr</p> <p>Délégue régionale GRAF : Mme Marie-Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR marie-catherine.arbellot-de-vacqueur@educagri.fr</p>	<p>DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77</p> <p>LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26</p>
HAUTS DE FRANCE	<p>Mme Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr Assistante préparation concours : Sonia LESAGE Assistants : Zohra M'BAYE Nadine DEUWEL</p>	<p>DRAAF Hauts de France Tél : 03 22 33 55 49 (55 36)</p> <p>Site Lille Tél : 03 62 28 40 86 (40 87)</p>
ILE DE FRANCE	<p>Mme Nathalie GARRIGUES nathalie.garrigues@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA</p>	<p>DRIAIF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78 (17 01)</p>

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	Mme Julie ALCINDOR julie.alcindor@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97
MAYOTTE	Mme Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr Assistante (intérim) : Josette MUSSARD	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Mme Danièle LEVARD daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF Normandie Tél : 02 31 24 97 16 (99 08) Site Rouen Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE AQUITAINE	M. Mickael TRILLAUD mickael.trillaud@agriculture.gouv.fr Adjointe : Sandrine CHATENET sandrine.chatenet@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACHIN Assistante : Lydie BAUDIN Assistants : Cécile DURIVALT Martine ELLIOT (DDI)	DRAAF Nouvelle Aquitaine Tél : 05 55 12 92 73 (92 74) Site Bordeaux Tél : 05 56 00 43 52 (42 68) Site Poitiers Tél : 05 49 03 11 27 (11 23)
OCCITANIE	Mme Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Isabelle.babeau@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène ECHEVARRIA Chargée de formation : Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS	DRAAF Occitanie Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Site Montpellier Tél : 04 67 10 19 12
PAYS DE LA LOIRE	M. Pierre HERVOUET pierre.hervouet@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Assistante : Françoise CASSARD (Enseignement)	DRAAF Nantes Tél : 02 72 74 70 15 (70 14)
PROVENCE – ALPES – CÔTE D’AZUR	Mme Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistante : Patricia PARAVISINI Assistant : Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Marseille Site Avignon Tél : 04 90 81 11 27 Site Marseille Tél : 04 13 59 36 33 ou 04 90 81 11 06 (36 33)
REUNION	M. Pascal NOUVET pascal.nouvet@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DRAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél : 02 62 30 88 53 (89 47)

Mise à jour le 01/09/2016